

DELEGATION AU MAIRE

(Délibération du Conseil Municipal du 23 juin 2014)

*Secrétariat Général
SC/CL*

Arrêtés du 10 novembre 2015

N° 95- Arrêté portant approbation du contrat souscrit avec LA POSTE pour la distribution du bulletin municipal et décidant le règlement de la dépense correspondante pour un montant de 594,26 € HT soit 713.11 € TTC.

N° 96- Arrêté décidant l'encaissement d'un chèque de 2 089 € présenté par GROUPAMA D'OC correspondant au versement de l'indemnité immédiate suite au sinistre survenu dans la nuit du 20 au 21 août 2015 dans l'école Baticoop de Tulle.

N° 97- Arrêté portant acceptation du renouvellement du contrat de maintenance et de support pour le Libriciel S²LOW installé dans les services de la Ville et souscrit avec la société ADULLACT Projet pour la mise en œuvre et le suivi de l'application de télétransmission des actes pour un montant de la redevance de 220 € HT soit 264 € TTC.

N°98- Arrêté portant acceptation de la note d'honoraires présentée par Maître Audrey PRADIER, Cabinet AVOJURIS, après avoir représenté et défendu les intérêts de la Ville de Tulle dans le cadre d'une affaire relative à l'agression de trois agents municipaux le 12 avril 2015 lors d'une manifestation sportive (Montant de la dépense : 973 €).

N°99- Arrêté portant acceptation de la note d'honoraires présentée par Maître Audrey PRADIER, Cabinet AVOJURIS, après avoir représenté et défendu les intérêts de trois agents municipaux, victimes d'une agression le 12 avril 2015 lors d'une manifestation sportive (Montant de la dépense : 960 €).

Le Maire - Adjoint,

Dominique GRADOR